



Limite communale	Trame Verte et Bleue
Limite de zonage	Zone humide avérée
Secteur avec Orientation d'Aménagement et de Programmation	Changement de destination
Secteur à plan masse	Bande A des secteurs UVA
Périmètre d'étude de projet global (seul Oup)	Patrimoine bâti identifié au titre du L-151-19 du Code de l'Urbanisme :
Emplacement réservé	Édifice bâti singulier ou
Secteur de mixité sociale	Ensemble de petit patrimoine local (mairie, lavoir, ouvrage hydraulique)
Linéaire commercial	Élément de petit patrimoine local (multimètre) ou
Implantation obligatoire	Ensemble bâti séquentiel (front bâti)
Recul ou retrait graphique	Ensemble bâti singulier ou
Recul le long des principales voies de circulation	Ensemble bâti séquentiel (front bâti)
Application de l'article L111-6 du Code de l'Urbanisme	Composantes végétales identifiées au titre des L-151-19, L-151-23 et L-113-1 du Code de l'Urbanisme :
Secteur d'étude L111-6 du Code de l'Urbanisme	Arbre remarquable
Plan de Prévention des Risques Naturels ou Technologiques	Haie, ripisylve et alignement d'arbres
Zone de compensation écologique	Espace boisé classé
Secteur soumis au risque d'effondrement	Axe structurant paysage
Secteur soumis au risque d'effondrement - Aléa fort estimé	Espace paysager à préserver
Secteur ponctuel soumis au risque d'effondrement	Jardin patrimonial
Zone non edificandi	Présence arborescence reconnue
Hydrographie	Cours d'eau